

Sujet : [INTERNET] Consultation publique projet de porcherie - EARL MINVIELLE à Athos-Aspis - 64390

De : "Alain Merle d'Aubigne" [REDACTED] >

Date : 04/11/2023 19:51

Pour : pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Madame, Monsieur,

En tant qu'habitant d'Athos-Aspis, je souhaite exprimer mes inquiétudes dans le cadre de la consultation publique ouverte du 9 octobre au 6 novembre 2023 portant sur le projet de porcherie fermée de 540 porcs au centre du village d'Athos-Aspis par l'entreprise EARL MINVIELLE..

Je ne suis pas favorable à ce projet pour les raisons suivantes :

- 1) Installer un élevage intensif de porcs au centre du village à proximité de la plupart des maisons d'Athos provoquera des nuisances élevées pour les riverains :
 - Odeur forte de ce type d'élevage et bruits importants des cochons : grognements permanents et cris perçants (plus de 100 db à 100m) au moment de leur alimentation dépassant de loin les émergences sonores acceptables.
 - Gêne entraînée par la rotation des camions transportant les animaux et le fumier

Ayant habité à Sauveterre de Béarn du temps où l'abattoir à cochons se trouvait au centre du village, nous savons combien ces nuisances sont difficilement supportables.

- 2) L'impact sur l'attrait du village et la valeur des biens immobiliers sera très négatif alors qu'Athos-Aspis bénéficie d'un bel environnement naturel au bord du Gave d'Oloron et de la proximité de villages emblématiques sur le plan culturel et touristique du Béarn des Gaves tels que Sauveterre de Béarn et Salies de Béarn .

- 3) Il est très dommage d'encourager l'élevage intensif de porcs dans une région où la terre ne manque pas et où l'élevage en plein air est possible loin des habitations. Région qui s'efforce de donner une image de qualité de ses produits alimentaires notamment de sa viande et de sa charcuterie. Ce type d'élevage impliquant une forte promiscuité des animaux entraîne l'usage de produits antibiotiques, pose des problèmes de sécurité sanitaire aux hommes et à l'environnement sans oublier le problème du bien-être des animaux.

- 4) Impact écologique potentiellement négatif d'un projet situé à moins de 50 mètres du ruisseau l'Arrioutèque en zone Natura 2000 se jetant dans le gave d'Oloron, une des plus belles rivières à saumons d'Europe. Cette remarque concerne également les zones d'épandages du fumier qui sont toutes proches de cours d'eau se jetant dans ce gave.

Vous remerciant de bien vouloir prêter attention à ces remarques, je vous prie de recevoir mes salutations distinguées.

Alain et Béatrice Merle d'Aubigné

[REDACTED]
64390 ATHOS-ASPIS

